

## Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF : habilitation



Du 20 au 31 juillet 2026  
14 h 00 - 18 h 20



Formation  
de formateurs



30 heures



Palier  
Ingénieur

Ce module est également proposé en première quinzaine, du 6 au 17 juillet

### Public

Ce module s'adresse uniquement à des responsables et chargés de mission pédagogique, directeurs des cours, attachés de coopération, formateurs de formateurs susceptibles d'intervenir dans un dispositif d'évaluation DELF-DALF et désignés :

- en France, par les rectorats ou les centres d'examen ;
- à l'étranger, par le poste diplomatique en lien avec la gestion centrale.

Cette formation s'adresse à des personnes qui ont une expérience ou un intérêt pour l'ingénierie de la formation et la formation de formateurs. Être enseignant/examinateur-correcteur est en effet différent d'être formateur d'examineurs-correcteurs où il va s'agir de former ses collègues à l'évaluation du DELF et du DALF selon une démarche pédagogique logique et efficace.

### Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de compétences requises pour devenir formateurs d'examineurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF afin de démultiplier ensuite localement les formations d'habilitation et d'assurer les renouvellements d'habilitation.

### Prérequis pédagogiques

#### Habilitation et expérience d'examinateur-correcteur DELF-DALF

Ce module est ouvert uniquement aux personnes titulaires d'une habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF en cours de validité au moment du stage couvrant impérativement tous les niveaux allant du A1 au C2 (sauf dérogation accordée à titre exceptionnel par France Éducation international, pour l'étranger uniquement).

De plus, les candidats doivent justifier d'une expérience conséquente de l'évaluation des épreuves orales et écrites du DELF et du DALF et avoir participé à au moins une session d'examen en tant qu'examinateur-correcteur lors des 12 derniers mois précédant le stage sollicité.

#### Palier

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

#### Niveau de langue

Les participants devront avoir au minimum le niveau C2 pour assister à la formation (le DALF C2 n'est pas requis pour justifier de son niveau de langue).

#### Module « Se former aux nouvelles grilles d'évaluation DELF-DALF »

En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ « [Se former aux nouvelles grilles d'évaluation DELF-DALF](#) » (environ 3 à 6 heures de formation). À la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes.

Ce module est à réaliser uniquement si vous avez obtenu votre habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF avant septembre 2022.

### Modalités et conditions

Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

#### Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC. Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

#### Obtention de l'habilitation

Pour prétendre à l'habilitation de formateur d'examinateur-correcteur DELF-DALF d'une validité de 5 ans, il convient de répondre aux modalités d'évaluation qui seront précisées dès le démarrage de la formation. **Parmi les critères d'habilitation figure la présence à l'ensemble de la formation : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation.**

France Éducation international se réserve le droit de ne pas habilitier un participant ou de l'habilitier partiellement pour certains niveaux, s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. Les résultats des tests d'habilitation ne sont pas communiqués aux participants. L'attestation d'habilitation sera directement téléchargeable sur la plateforme GAEL dans un délai d'un mois après la fin de l'événement.

## Présentation

Durant la formation, les participants seront amenés à travailler la présentation de France Éducation international, du dispositif DELF-DALF et du CECR dans un stage local d'habilitation des examinateurs-correcteurs.

Dans un second temps, ils prépareront et animeront des modules de formation selon des focus prédéfinis.

Pour finir, ils établiront le vade-mecum du formateur et se familiariseront avec les procédures d'organisation d'un stage local et le matériel mis à la disposition des formateurs habilités.

## Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de formation.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Identifier des éléments d'information pour présenter France Éducation international et le dispositif DELF-DALF. Réactualiser ses connaissances sur le CECR.
- Préparer l'animation d'un module de formation sur le CECR (définir les objectifs et le type d'activités).
- Élaborer un programme de formation. Élaborer une séquence pédagogique de formation d'habilitation, créer des activités de formation.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A2.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B2.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C2.
- Établir le guide des bonnes pratiques du formateur (définir les critères de qualité d'un stage de formation).
- Adopter les modalités d'organisation d'un stage local et les procédures d'habilitation.
- Identifier les outils, activités et ressources à disposition du formateur.
- Passer le test final d'habilitation du formateur.
- Faire une synthèse des contenus de formation.